

Communiqué de presse : enseignants du lycée Perriand de Genech

Pour des effectifs constants voire en augmentation chaque année (une demi classe supplémentaire de 2nde a été créée en urgence à la rentrée 2009), la dotation allouée au lycée C. Perriand est amputée de 70 heures postes et garde son volume d'heures supplémentaires années (représentant désormais 17% du volume horaire global). Dans ces conditions, il est impossible d'assurer les différents enseignements proposés au lycée pour la rentrée 2010.

Les enseignants et personnels d'éducation s'insurgent notamment contre la suppression du poste d'italien créé il y a trois ans. En effet, même si le rectorat autorise désormais l'italien en enseignement d'exploration et en option facultative en classe de seconde (cadre de la nouvelle réforme du lycée), aucun moyen supplémentaire n'a été alloué à ce jour.

Les enseignants et personnels d'éducation réunis en assemblée générale le 23 février avaient décidé d'une part, de voter contre la proposition de répartition de la Dotation Horaire Globale du lycée général lors du premier Conseil d'administration qui s'est tenu le jeudi 25 février, et d'autre part de demander une audience au rectorat. A cette occasion, nous demanderons une augmentation de la Dotation Globale Horaire en Heures Postes, afin dans un premier temps d'éviter les deux suppressions de postes annoncées, et de maintenir l'offre de formation présente aujourd'hui au lycée C. Perriand. Par ailleurs, pour assurer aux élèves une rentrée dans les meilleures conditions possibles, nous demanderons dans un second temps les moyens qui nous manquent aujourd'hui dans les autres disciplines.

A nouveau réunis en Assemblée Générale ce-jour, les enseignants et personnels d'éducation ont constaté d'une part, n'avoir pour l'instant aucune réponse du rectorat concernant la demande d'audience, et d'autre part que la répartition proposée lors de la seconde commission permanente est en tout point identique à la première. A partir de là ils ont décidé :

- de boycotter avec le soutien des autres représentants élus, parents d'élèves et élèves, le prochain Conseil d'Administration qui se tient le jeudi 4 mars,
- et d'appeler, avec le soutien des parents d'élèves et des élèves, à une journée de grève et de lycée mort, le vendredi 5 mars,

A cette occasion, les enseignants et personnels d'éducation se retrouveront pour décider de nouvelles actions.

Les personnels enseignants et d'éducation du lycée C. Perriand réunis en Assemblée Générale le mardi 02/03/2010